

Communiqué de presse

Eurofins Biomnis lance une étude sur le test de dépistage prénatal non invasif de la trisomie 21

**Lyon, le 27 juin 2017- Le laboratoire Eurofins Biomnis, leader européen de la biologie médicale spécialisée, annonce le lancement d'une étude sur le dépistage prénatal non invasif de la trisomie 21 (DPNI ou ADNlc). Ce projet est mené en partenariat avec Malakoff Médéric, acteur majeur de la protection sociale complémentaire.**

Le dépistage prénatal non invasif est un test génétique innovant proposé aux femmes enceintes présentant un risque de trisomie (13, 18 et 21) chez le fœtus. Il est réalisable à partir d'une simple prise de sang maternel et ce, dès la 10<sup>ème</sup> semaine de grossesse.

Rapide, fiable et sans danger, il permet de détecter les trisomies les plus fréquentes en limitant le nombre de prélèvements invasifs tels que l'amniocentèse et le risque de fausse couche associé.

Dans le cadre de cette étude lancée auprès de 250 femmes enceintes et des prescripteurs qui les suivent, Eurofins Biomnis apporte son expertise scientifique et clinique en réalisant son test DPNI Ninalia, examen précis et fiable dont le taux de détection est supérieur à 99%. Le soutien de Malakoff Médéric à ce projet illustre la volonté du Groupe de protection sociale de contribuer à l'amélioration du parcours de soins de la femme enceinte et de promouvoir les techniques de prise en charge les moins anxiogènes et les plus efficaces. Les femmes enceintes visées et impliquées dans l'étude sont représentatives de la population française.

Le DPNI est un sujet majeur et d'actualité dans le parcours de soin de la femme enceinte. Il a notamment fait l'objet récemment de nouvelles recommandations de la part de la HAS (Haute Autorité de Santé) qui préconise la réalisation du test ADN libre circulant de la T21 après un dépistage combiné du 1<sup>er</sup> trimestre (ou à défaut après un dépistage par marqueurs sériques seuls au 2<sup>ème</sup> trimestre), aux femmes dont le niveau de risque estimé est compris entre 1 sur 51 et 1 sur 1000.

L'intérêt médical du DPNI dans le parcours de soins de la femme enceinte n'est donc plus à démontrer. Acteur de référence au service de la santé publique, Eurofins Biomnis poursuit son engagement pour répondre à cet enjeu de prise en charge du dépistage des trisomies afin que le parcours de soins de demain puisse offrir les meilleures chances au plus grand nombre

#### **A propos d'Eurofins Biomnis**

Leader européen dans le secteur de la biologie médicale spécialisée, Eurofins Biomnis effectue plus de 30 000 analyses par jour sur un panel de plus de 3 000 examens, y compris les actes spécialisés pour lesquels il dispose de tous les agréments nécessaires. Fondé en 1897 par Marcel Mérieux et dédié à la biologie médicale depuis plus de 120 ans, Eurofins Biomnis demeure l'acteur de référence en biologie spécialisée en France grâce à une innovation et un investissement technologiques permanents, notamment en biochimie fœtal et en diagnostic prénatal. [www.dpni-biomnis.com](http://www.dpni-biomnis.com)

**Contact presse** : Clémence Wertz – Laurence Pellegrina – [communication@biomnis.com](mailto:communication@biomnis.com)